

# ATTESTATION de STAGE

*Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.*

Ce document doit être complété et signé le dernier jour du stage par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil.

Elle est remise au lycéen stagiaire, et également remise à l'établissement scolaire.

Elle conservée dans l'entreprise et dans l'établissement.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

Nom :

Adresse :

N° d'immatriculation de l'entreprise :

Représenté(e) par (nom) :

Fonction :

Atteste que l'élève désigné ci-dessous :

**Nom Prénom :**

Classe :

Date de naissance :

Scolarisé dans l'établissement ci-après :

Nom : Lycée Professionnel Pierre Mendès-France

Adresse : 19 rue du Collège 65500 Vic-en-Bigorre

Représenté par M. ANGLA Stéphan en qualité de chef d'établissement

a effectué un stage dans notre entreprise ou organisme

du au

Soit une durée effective totale de : (en nombre de jours)

Nombre de jours d'absences:

Fait à ....., le .....

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil